



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 69455

Texte de la question

M. Christian Estrosi demande à M. le ministre de l'intérieur de bien vouloir lui indiquer les raisons pour lesquelles les vols avec violence ont augmenté de 46 % à Paris au premier trimestre 2001 alors que, dans le même temps, ils ont diminué de 22 % sur les Champs-Élysées.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire souhaite connaître les raisons de l'augmentation des vols avec violences, constatée à Paris au cours du premier semestre 2001, alors que, dans le même temps, ils ont diminué sur les Champs-Élysées. Il convient de souligner d'abord qu'une comparaison de cette nature entre l'ensemble du ressort territorial de la capitale et le secteur périmétré des seuls Champs-Élysées ne semble pas réaliste. Les pourcentages cités par l'honorable parlementaire ne sont à cet égard pas exacts. Le différentiel de taille des espaces retenus a une incidence sur le nombre de faits commis et donc comparés : ils sont environ cent fois plus importants dans la capitale (4 456 faits au premier trimestre 2000 et 6 123 au premier trimestre 2001) que ceux enregistrés sur le secteur des Champs-Élysées (quarante-trois faits en 2000 et trente-six en 2001). Cette voie, fréquentée et prisée des touristes, a longtemps été le théâtre de rassemblements de jeunes délinquants qui s'adonnaient à des vols, des violences ou à des actes d'incivilité. La majeure partie des missions de sécurisation qui y sont effectuées est assurée par les effectifs en tenue et en civil, du commissariat central de l'arrondissement, notamment les policiers de quartier et les fonctionnaires de la brigade anticriminalité (BAC), ainsi que le groupe spécial Champs-Élysées, créé récemment, dont les effectifs patrouillent de 22 heures à 5 heures du matin sur le site. A ces fonctionnaires locaux s'ajoute le renfort des BAC de nuit et du 1er secteur des compagnies d'intervention de la direction de l'ordre public et de la circulation et, ponctuellement, de sections de compagnies républicaines de sécurité. L'ensemble de ce dispositif a effectivement permis de réduire sensiblement la délinquance sur ce site et explique le résultat encourageant, mis en évidence par les statistiques des vols avec violences. Il n'en demeure pas moins que l'augmentation de ces actes, enregistrée dans la capitale au cours du premier semestre, est prise en compte. A cet effet, l'un des moyens mis en oeuvre pour y remédier consiste en un renforcement de la police de quartier, à travers le « plan 1 000 » du déploiement supplémentaire progressif, de 1 000 policiers de proximité, dans les vingt arrondissements de la capitale. Une première étape a été engagée dès juin 2001, par l'affectation de 135 nouveaux gardiens de la paix, portant à 801 le nombre de policiers supplémentaires, par rapport au 1er janvier 2001. La mise en oeuvre de la nouvelle police de quartier et la mobilisation constante des fonctionnaires de police, dans l'exercice de leurs missions, a permis, au cours de l'année 2001, de réduire sensiblement le pourcentage des vols avec violences.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69455

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 novembre 2001, page 6707

Réponse publiée le : 18 février 2002, page 970